

**Communiqué****TRANSPORT AERIEN**

GREVES DANS L'AERIEN :

Quand la négociation n'aboutit pas, la grève est nécessaire !

L'été 2022 signe le retour d'une activité importante pour le secteur du transport aérien avec un afflux de passagers conséquent. Les pénuries de personnels conjuguées à cette reprise du trafic amène les salariés du secteur à vivre une période extrêmement lourde et difficile professionnellement. Le niveau de pénibilité s'est accru drastiquement et les conditions de travail se sont fortement dégradées. Il faut également ajouter à ce constat professionnel désolant une inflation galopante continue depuis des mois, des prix à la consommation vertigineux et des prix à la pompe qui ne cessent d'augmenter. En parallèle, les rémunérations des travailleuses et travailleurs du secteur sont au plus bas et sont bien trop faibles au regard du coût de la vie.

Ainsi, toutes ces problématiques professionnelles et financières conjuguées, ont conduit de nombreux syndicats Force Ouvrière à porter leurs revendications auprès du patronat du secteur aux fins de négociations justifiées et impératives. Malheureusement, les Directions d'entreprises ont choisi, dans un premier temps, de faire la sourde oreille à ces demandes plus que légitimes. En conséquence, depuis le début de la période estivale, plusieurs syndicats Force Ouvrière ont appelé les salariés de leurs entreprises à la grève afin de faire aboutir leurs revendications. Toutes les composantes de l'aérien sont ou ont été concernées : sous-traitants, entreprises d'assistance en escale, aéroports, compagnies aériennes.

En conséquence, des grèves ont été déclenchées sur tout le territoire national et sur de multiples plateformes aéroportuaires. Entre autres, à l'aéroport de Lyon, les salariés d'Aviapartner Lyon vont entamer leur dixième jour de grève. Au mois d'avril dernier les personnels navigants commerciaux des compagnies Ryanair, Volotea et Vueling étaient appelés à la grève, aujourd'hui ce sont les PNC de Transavia qui sont en grève sur toute la période du 14 juillet. Les grèves chez Aéroports de Paris, à l'aéroport de Marseille ainsi qu'à l'aéroport de Bordeaux ont, quand à elles, permis des avancées pour les salariés : Augmentations des salaires, revalorisations des primes, plan d'action sur la qualité de vie au travail, amélioration des conditions de travail,...

Pour toutes ces raisons, la FEETS-FO apporte tout son soutien aux militantes et militants qui se sont battus et qui se battent encore pour faire valoir leurs droits. Ce que subissent les salariés du secteur est aujourd'hui inacceptable et ils ont raison de le combattre. Lorsque la négociation n'aboutit pas, la grève est nécessaire !

Paris, le 13 juillet 2022

Pour tout contact: Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général : 07 84 26 73 06
Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06.30.63.99.81